

DIVISION POLITIQUE II

Berne, le 13 juillet 1990

p.B.15.50.4.Malaisie - AE/SRU/BAC

RELATIONS BILATERALES SUISSE-MALAISIE1. Données de base

La Malaisie se compose de la presqu'île de Malaisie proprement dite (Malaisie de l'Ouest) et de deux états, Sarawak et Sabah, situés à 650 km de distance sur l'île de Bornéo (Malaisie de l'Est).



Superficie : 330'000 km²

Population : 16,9 mio (1989 / 13,5 mio en 1982), dont 61 % Malais (1982 : 45 %), 31 % Chinois (1982 : 35 %) et 8 % Indiens (1982 : 10 %)

Capitale : Kuala Lumpur.

2. Cadre général

Les relations bilatérales entre la Suisse et la Malaisie peuvent être qualifiées de très bonnes. Elles ne comportent actuellement aucun problème majeur; seul le cas de l'ethnologue suisse Bruno Manser, dont l'engagement en faveur de la tribu des Penan indispose les autorités malaisiennes, pourrait être de nature à assombrir ce tableau quasi idyllique.

La Suisse jouit en Malaisie d'une image favorable grâce notamment à sa politique de neutralité, à ses institutions et au fait qu'elle est le siège de nombreuses organisations internationales. Notre contribution, très remarquée, aux efforts de la communauté internationale pour accueillir les réfugiés en provenance du Vietnam, a contribué certainement à renforcer encore cette image. Il faut rappeler à cet effet qu'à fin 1989, quelques 6'664 ressortissants vietnamiens avaient trouvé refuge en Suisse. Ce sont aux niveaux commercial et financier que se situe l'essentiel des relations bilatérales. Bien que la Malaisie soit relativement peu familière aux investisseurs suisses, elle s'est révélée être - comme les autres pays de l'ASEAN - un marché prometteur et présente un potentiel de développement important. La Malaisie a accentué sa présence en Europe au cours des dernières années, pour mieux se faire connaître et attirer davantage les investissements étrangers. Elle a notamment été l'hôte du Comptoir suisse en 1980.

3. Relations diplomatiques

La Suisse a reconnu la Malaisie le 16 septembre 1963.

De 1961 à 1963, notre Ambassadeur à Jakarta fut accrédité auprès de la Fédération de Malaisie, Etat indépendant né en 1957 d'un ancien protectorat britannique. Après la création en 1963 de la Malaisie actuelle, l'Ambassadeur de Suisse à Bangkok fut accrédité dans ce pays jusqu'en 1968, date à laquelle un Ambassadeur résidant à Kuala Lumpur fut nommé. En 1962 déjà, la Suisse avait ouvert une légation dans la capitale malaisienne, dirigée par un Chargé d'affaires.

Actuellement, notre Ambassadeur à Kuala Lumpur est M. Charles Steinhäuslin, lequel a présenté ses lettres de créance le 13 février 1988.

La Malaisie est représentée en Suisse par un Ambassadeur résidant à Berne depuis 1980. De 1962 à 1980, les représentants malaisiens résidant à Paris ou à Bonn étaient également accrédités à Berne. Un Consulat de Malaisie existe à Zurich; M. Herbert Kaufmann en est le Consul honoraire. L'actuel Ambassadeur de Malaisie en Suisse est M. Dato Mohd. Yusof bin Hitam, lequel a présenté ses lettres de créance le 20 avril 1989. On s'attend à ce qu'il cède prochainement son poste à M. Dato Ismail bin Mohamed, son probable successeur.

4. Accords bilatéraux

La Suisse et la Malaisie ont conclu les accords bilatéraux suivants :

- Accord sur la suppression de l'obligation du visa du 11/13.8.1960
- Accord relatif aux transports aériens réguliers du 6.9.1968
- Convention en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu du 30.11.1974
- Convention concernant l'encouragement et la protection réciproque des investissements du 1.3.1978
- Accord concernant l'ouverture d'un crédit de transfert de Fr. 60 mio du 10.5.1979

5. Relations économiques

Les échanges commerciaux entre la Suisse et la Malaisie, comme le montre le tableau ci-dessous, sont traditionnellement favorables à notre pays :

	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
	(en mio de francs)	
1986	54,9	144,0
1987	50,9	104,0
1988	64,1	119,1
1989	75,3 (+18 %)	245,3 (+ 106 %)

Structure des échanges en 1989 :Importations :

Textiles : 14 %, machines : 29 %, montres : 26 %, produits agricoles : 6 %

Exportations :

Chimie : 10 %, machines : 49 %, montres : 19 % .

6. Coopération technique

La coopération au développement suisse en Malaisie est relativement peu importante, ce qui ne surprend pas au vu du revenu par habitant - relativement élevé - dont jouit la population. Au travers d'Helvetas, notre pays participe financièrement à des projets dans le domaine des transports aériens (SEATAC), au Sarawak (aide aux tribus menacées par la déforestation) et à Penang (soutien à une coopérative de consommateurs).

7. Relations culturelles

1985 : dons de la Suisse au Musée de l'artisanat malaisien, Kuala Lumpur

1986 : récitals d'un quatuor, comprenant 2 musiciens suisses

1987 : causerie sur la Suisse sous l'égide de l'Ambassade de France;
remise de livres à "l'University of Malaya"

1988 : semaine du film suisse à Kuala Lumpur

1989 & 1990 : exposition, en divers lieux, d'affiches suisses primées.

8. Colonie suisse

Fin 1989, 235 Suisses, dont 96 doubles nationaux, vivaient en Malaisie.

9. Colonie malaisienne en Suisse

En décembre 1989, on dénombrait 543 Malaisiens en Suisse, dont 226 avec des permis d'établissement, 314 disposant d'un permis annuel et 3 au

bénéfice du statut de saisonnier.

10. Visites officielles

Ainsi que l'illustre la liste ci-après, la Suisse souffre dans ce domaine d'un net déficit :

- | | |
|------|--|
| 1974 | M. Tun Abdul Rajakti,
Premier Ministre |
| 1977 | M. Tenghu Ahmad Rit Haddeen,
Ministre des affaires étrangères |
| 1979 | M. Dato' Seri Mahathir B. Mohamad,
Vice-Premier Ministre |
| 1980 | idem |
| 1984 | M. Dato' Seri Mahathir B. Mohamad,
Premier Ministre |
| 1985 | Secrétaire d'Etat Sommaruga (à l'occ. de la Swisstech) |
| 1989 | Ambassadeur Girard (idem) |